

# D.E.S. Pharmacie, Innovation pharmaceutique et recherche, Biologie Médicale

## COMPOSITION DU DOSSIER Première Inscription

**L'inscription administrative se prend auprès de l'Université liée par convention avec le centre hospitalier de rattachement (décret 3 fév. 2012).**

**Avant votre arrivée à Rennes, vous devez avoir demandé le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre U.F.R. d'origine.**

### Pièces à fournir :

- Dossier d'inscription complété
- 1 photo
- Photocopie de votre carte d'identité nationale
- Photocopie de votre arrêté de **notification d'affectation** à l'Internat (CNG)
- **Un chèque d'un montant de 517,10 € à l'ordre de « l'Agent Comptable de l'Université de Rennes 1 »**
- Transfert dossier de votre Université d'origine
- Attestation de validation de la 5<sup>ème</sup> année

### Inscriptions :

- Par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous.  
A réception de votre dossier complet, votre carte d'étudiant(e) vous sera envoyée à votre adresse fixe.

Pour obtenir des informations sur l'internat vous pouvez consulter le site internet :

- <http://ead.univ-angers.fr>
- <http://www.cng.sante.fr>
- <http://cnci.univ-paris5.fr>

**ATTENTION : Clôture des inscriptions le 31 octobre 2018**

**Vous aurez accès aux imprimés qui doivent être remplis et validés tout au long de votre cursus en contactant la scolarité Santé, bureau du 3<sup>ème</sup> cycle**